

Saint-Maur-des-Fossés

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  il faudrait de réelles pistes cyclables dans la ville, actuellement ce n'est que des tracés
-  Merci monsieur le maire
-  Encore trop de nids de pie dans les rues résidentielles et pas assez de pistes cyclables sur les grands axes
-  La situation s'améliore très lentement. Beaucoup d'arceaux mis en place cette année, mais pas aux endroits utiles : rues commerçantes, gares... Presque pas de zones 30, aucun nouveau DSC depuis 2006
-  Il faut créer au moins 2 axes nord sud Et est ouest traversant la ville et relié ai autres pistes des communes voisine, et isolée de la circulation automobile.
-  rien de plus
-  Beaucoup d'itinéraires tracés au sol pour les vélos le sont sur des routes en très mauvais états.exemple rue Garibaldi
-  Fait des efforts mais peut mieux faire
-  Manque de nouvelles pistes cyclables et de continuité avec les communes avoisinantes
-  Le vélo est très privilégié et adapté à St-Maur. La ville favorise beaucoup les déplacements en vélo et en prends en considération les besoins des cyclistes (stationnement, sécurité...)
-  Très bien
-  VILLE TRES AGREABLE POUR CIRCULER ET SE PROMENER A VELO
-  positif : pistes cyclables sur les bords de Marne (quai de la Pie), mais il reste de gros progrès à faire dans l'aménagement des rues en général.
-  Merci !
-  La municipalité de Saint Maur s'investit énormément pour faciliter l'usage du vélo et faire de notre ville une ville apaisée. Bravo et merci.
-  Très peu de voies séparées en dehors des circuits de promenades. Des grands axes et carrefours 100% dévolues à la voiture (renoncement à la mise en place de solution vélos). Et pourtant une ville qui pourrait être très agréable à la circulation vélo pour tous.
-  Quasiment aucune piste cyclable pour un usage quotidien, seulement pour un usage loisir le long des bords de Marne. La voiture est reine à Saint-Maur.
-  beaucoup de progres à faire
-  Il manque encore des abris à vélo à la médiathèque et aux abords des certaines gares RER pour ne pas se retrouver avec la selle et les fesses trempées les jours de pluie. Il manque encore des pistes cyclables sur certaines portions des bords de Marne et sur les ponts de franchissement de la Marne. Il manque des marquages au sol à l'attention des automobilistes pour laisser de la place aux vélos au niveau des deux de circulation. Il manque un contrôle plus strict du respect des pistes cyclables par les automobilistes qui stationnent longtemps sur elles, avenue Pierre Semard, en face du nouveau collège.
-  Je souhaiterais plus de marquage au sol dans les rues pour les vélos et plus de possibilités d'emprunter à contre-sens les sens uniques
-  la mairie a fait des efforts elle doit continuer dans la mesure des problèmes financiers qui sont incontournables ,il faut se rendre a l'évidence l'emploi du vélo reste marginal nous ne sommes pas en hollande, faire de la pédagogie de l'affichage pour vanter les mérites des déplacements a vélo oui pourquoi pas bon courage a vous un cycliste du smus parcourant 12000 km de vélo par an dont une infime partie dans la commune ps en priorité améliorer le stationnement des vélos aux abords des gares rer pour ne pas dégouter ceux qui se servent de ce transport . GL
-  C est correct
-  saint maur est en progres
-  Toujours le même problème à Saint Maur des Fossé pour les vélos
-  Manque de séparation sur les grands axes à 50, petits axes peu adaptés (DSC, CDLP)

- L'état des voiries n'est pas toujours idéal. Les ponts ne permettent pas une circulation fluide en vélo
- Périlleux. Les conducteurs ne respectent pas les usagers à vélo. Les pistes cyclables sont inexistantes et quand elles existent on la partage avec le stationnement des véhicules (piste Rikiki pas de zone limite de sécurité avec le stationnement (à tout moment on risque une portière). Le stationnement prend trop de place dans la ville au détriment des cyclistes, des piétons et des personnes à mobilité réduite. Il faut vraiment aimer le vélo, la planète et être motivé pour prendre son vélo à Saint-Maur. En gros, c'est un parcours du combattant car l'automobile est reine dans cette ville.
- Un plan vélo nouvellement créé Des gilets jaunes distribués aux enfants
- Un effort a été fait pour tenter de rattraper le retard d'une part et il existe un dialogue constant avec la municipalité en place avec en outre la mise en place de la commission vélo
- Les motos et scooters qui roulent sur les espaces cyclables ou qui se prennent pour des vélos sont très dangereux. Tout comme les nouveaux engins électriques. Les vélos en libre service qui sont laissés sur la voie publique sans égards pour les autres sont une plaie.
- Les choses évoluent dans le bon sens
- Les routes sont abîmées. En vélo cela devient très dangereux la nuit car la végétation couvre la lumière des lampadaires et on ne voit plus les nids de poule.
- N
- Beaucoup de communication mais très peu d'actions, et du bricolage.
- Pour faire de St-Maur une ville adaptée aux vélos, il semble nécessaire de sécuriser certains axes qui traversent la ville. L'adhésion à Vélib' est faite mais il n'y a toujours pas de stations.
- Les priorités à droite sont dangereuses pour les vélos notamment lorsque le vélo a le droit de prendre un sens interdit car les conducteurs ne s'attendent pas à ce qu'un vélo arrive dans le sens inverse. Certaines rues sont également trop étroites pour qu'un vélo et une voiture se croisent en toute sécurité. Seuls les bords de Marne sont sûrs.
- situation très mauvaise et inexcusable vu le potentiel de la ville et son caractère résidentiel
- MANQUE DE PISTES CYCLABLE
- je m'énerve tous les jours en vélo (c'est dommage) à cause du manque de respect des piétons sur les pistes cyclables et de l'agressivité des conducteurs de voiture. je fais une heure de vélo tous les jours pour me rendre à mon lieu de travail, donc c'est du vécu au quotidien.
- Très peu d'aménagements mais beaucoup de petites rues donc avec des détours on peut se déplacer d'une manière assez sûre. Toutefois aucun itinéraire direct n'est aménagé pour rendre les déplacements faciles : les seuls aménagements sont des emplacements pour stationner les vélos.
- Cela fait des années que les associations de cyclistes sont en conflit avec monsieur le maire...
- Les personnes du vélo ne font pas de vélo
- Le cycliste n'est pas le bienvenu dans cette commune. Le 4x4 reste roi !
- Les usagers prioritaires sont les conducteurs de voiture
- La place du vélo à Saint-Maur n'est pas à la hauteur des enjeux écologiques. Les pistes cyclables 'utiles' (trajet maison-lycée) n'existent pas. Les dépenses pour les voitures sont sans commune mesure avec celles pour les vélos. Il existe de nombreuses rues où les voitures peuvent faire de la vitesse. Il faut un vrai programme pour les vélos.
- Un discours plus que formel, très peu voire pratiquement pas d'action.
- Les bords de Marne entre le pont du petit parc et le pont de Joinville est dangereux du fait de l'impossibilité pour les voitures de doubler et l'absence de piste cyclable ou mixte.
- Une très belle piste cyclable aménagée sur le quai de la Pie... mais un nombre ahurissant de nids-de-poule dans beaucoup de rues de la ville, un enfer en vélo.
- Faire des pistes cyclables sur les axes principaux et directs de St-Maur + généraliser les zones 30 km/h
- La ville de Saint-Maur ne fait presque rien pour le développement du vélo.
- Saint-Maur est une commune où la circulation est assez fluide et où la circulation à vélo devrait être très agréable. Les espaces de circulation dédiés ne sont pas développés alors que le potentiel existe. Des communes limitrophes sont nettement moins favorisées par les dispositions de l'habitat et de la circulation mais des aménagements ont été réalisés pour les vélos. Il n'y a pas de voie dédiée pour sortir de Saint-Maur alors qu'il y en a dans ces communes. La densification de l'habitat prévue dans les années à venir va aggraver la situation.
- Il y a des difficultés dans les contresens autorisés. Sur certaines voies les voitures vont assez souvent trop vite ou ne sont pas suffisamment rangées sur la droite de la chaussée. Cela arrive aussi dans des rues à double sens mais étroites.

- ➡ Le passage sous le pont de CRETEIL est très compliqué dans un des sens.
- ➡ Les automobilistes roulent beaucoup trop vite à St Maur. Les circuits vélos sont juste matérialisés par des bandes blanches. il n'y a pas de murets. Je me sens plus en sécurité en vélo à Paris qu'à St Maur.
- ➡ Mairie qui ferme les yeux si des voitures sont arrêtées sur les pistes cyclables. N'entretient pas les pistes dont la peinture disparaît.
- ➡ Pas de pistes cyclables en dehors des bords de Marne Automobilistes qui se croient tout permis Plan de circulation inadapté
- ➡ Développer plus l'usage du vélo par les enfants en âge de le faire - Trajets mieux sécurisé autour des écoles - Accompagnement
- ➡ Quelques suggestions : donner la priorité aux vélos dans les carrefours, baisser la vitesse des voitures sur les grands axes, augmenter le nombre de parkings à vélo (surtout près des gares de transport en commun), organiser des journées sans voitures...
- ➡ Il faut changer les mentalités, rassurer les gens pour qu'ils puissent prendre plus souvent leur vélo, convaincre une grande majorité de gens accroché à leur voiture à St Maur que l'impact carbone d'une baguette de pain quand on vient l'acheter et la transporter avec une machine de 2 tonnes ce n'est pas terrible...
- ➡ La Mairie ne devrait pas permettre que les voitures se garent de façon systématique en double file sur la piste cyclable dans les rues commerçantes.
- ➡ non
- ➡ Il y a encore beaucoup à faire en terme d'installation de dispositifs et d'équipements pour les vélos mais nous ne perdons pas espoir car Saint Maur reste une ville en pleine effervescence écologique! Merci :)
- ➡ Avenue de Marinville très dangereuse. le marquage au sol étant discontinu, de nombreux véhicules ne remarquent pas l'existence d'une piste cyclable.
- ➡ Seule, sur des trajets connus, le vélo à Saint Maur est faisable. Mais on manque d'anneaux dans les lieux comme la médiathèque ou le cinéma, ceux en place aux stations de rer sont saturés. On doit utiliser les routes ce qui demande une grande vigilance avec des enfants.
- ➡ Trop peu de voies séparées des voitures
- ➡ Certains passages en double sens sur les voies en sens interdit voiture sont très dangereux. Il serait vraiment très bénéfique de sécuriser une voie vélo sur les grands axes, pour diminuer la pollution qui s'accroît chaque année à cause des voitures, et aussi pour la survie des générations futures dans un monde en danger. Pensez aux cyclistes, en utilisant leurs vélos ils sauvent les enfants.
- ➡ Bonjour, je souhaiterais que les "bandes cyclables" se transforment en "pistes cyclables" au moins sur 2 axes N-S et E-O.
- ➡ Merci !!!
- ➡ Nous souhaitons des itinéraires protégés pour les vélos pour se rendre aux différentes installations scolaires, culturelles et sportives de la ville.
- ➡ Il faut faire quelque chose pour lutter contre le vol des vélos notamment aux gares
- ➡ Il manque sur certaines questions une réponse type "non concerné" (exemple : la location de vélo, je ne peux pas avoir d'avis puisque je n'ai pas ce besoin donc jamais essayé !).
- ➡ Les bords de Marne sont TOP, bravo. La circulation en ville, hors piste cyclable séparée est très dangereuse... peu de respect par les auto et encore moins par les gros véhicules (camions, bus,...).
- ➡ Impossible d'utiliser le vélo avec nos enfants à Saint Maur !
- ➡ Dangerosité importante des sens uniques autorisés aux vélos Pas de piste en site propre
- ➡ Encore beaucoup de travail pour rendre Saint Maur agréable aux circulations douces. Saint Maur est la ville du tout voiture, encore plus qu'à Paris. On sent que l'on gêne en vélo...
- ➡ Cette ville est une honte s'agissant du développement du vélo !!! Tout est fait, pensé, dessiné autour de la voiture. Même les trottoirs sont squattés par les bagnoles en toute impunité.
- ➡ Quelques améliorations mais on part de tellement loin... hormis les bords de Marne qui sont mis en avant c'est globalement insuffisant.
- ➡ Pas assez de pistes cyclables notamment sur les grands axes. La circulation des vélos en sens inverse dans les rues à sens unique est très dangereuse. Manque d'éclairage des voies le matin en hiver (arrêt prématuré de l'éclairage des lampadaires de la ville)

- ➡ Rien n'est fait pour les trajets quotidiens à vélo. Saint Maur reste une ville dédiée à la voiture qui occupe tout l'espace y compris celui qui est réservé aux piétons !
- ➡ Il serait facile de passer toutes les rues résidentielles en zones 30 officielles (déjà toutes en priorité à droite, donc circulation apaisée obligatoire)
- ➡ Idéalement, un trajet sécurisé et distinct des véhicules motorisés doit être mis en place pour rejoindre Saint-Maurice d'où le formidable chemin du Halage nous permet de rejoindre Paris dans une très grande sécurité.
- ➡ Certains aménagements (boulevard de Champigny), conçus pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, nécessiteraient la création d'un nouveau panneau de signalisation (interdiction de doubler un vélo ici). Il y a peu de sas vélos aux feux tricolores.
- ➡ Étant à la limite de Joinville, je trouve aussi que cette dernière ville a fait des efforts importants permettant d'aller rapidement en vélo vers Vincennes puis Paris.
- ➡ Les voies ouvertes aux vélos à contre-sens sont dangereuses, car les automobilistes ne sont pas habitués
- ➡ Le jour où les élus feront beaucoup de vélo ça pourra s'améliorer !
- ➡ Un gros effort a été fait par la mairie. Mais, il n'y a pas assez de pistes cyclables, de contre sens autorisés aux vélos, d'arceaux de stationnement. Il n'y a presque pas d'arceaux protégés des intempéries. Il n'y a aucun tourner à droite.
- ➡ il y a urgence à créer des itinéraires sécurisés pour sortir de la ville à vélo (passage des ponts très dangereux partout)
- ➡ Il n'en faudrait pas beaucoup pour que faire du vélo à Saint Maur soit agréable, de vraies pistes cyclables, et des zones de stationnement.
- ➡ Les automobilistes ne respectent pas suffisamment les piétons et les cyclistes.
- ➡ Pas toujours simple de répondre aux questions fermées de manière très exacte, à St Maur pas de pistes cyclables pour traverser la ville mais 1 seule qui entoure la ville et qui est sur une portion seulement neuve et très pratique.
- ➡ grand retard dans l'aménagement de voies cyclables
- ➡ pouvoir svp aller de Saint Maur au bois de Vincennes sur piste cyclable uniquement c'est réalisable ?
- ➡ Circulation relativement dangereuse en dehors des bords de Marne
- ➡ La mairie a fait des efforts depuis 2 ans.... mais peut mieux faire!!
- ➡ Il est plus que nécessaire de créer de vraies pistes cyclables, sécurisée, visibles et de faire une campagne d'information aux citoyens. Tout est fait pour les voitures et quasi rien pour les vélos. Les pistes actuelles sont mal conçues, quasi inexistantes, c'est du greenwashing... Faire du vélo à St Maur est inconfortable et dangereux.
- ➡ Pas de vraie piste cyclable et pas assez d'espaces pour se garer autour des gares même s'il y en a beaucoup plus qu'avant
- ➡ Il y a trop de voitures pour pas assez de place au vélo. La sécurité est donc prioritaire si on veut développer les circulations douces. Nous pouvons doubler le nombre de pistes cyclables et limiter la vitesse sur les grands axes. Mise en place de location de vélos sur la ville avec abonnement incitatif
- ➡ Les politiques doivent transformer les usages et la ville, et ainsi contribuer à changer les mentalités : l'espace et le déplacement en ville appartiennent à tous. La route n'est pas la propriété des automobilistes, qui considèrent toujours les autres comme des intrus indésirables. C'est pas gagné...
- ➡ Peu d'incitation à l'utilisation du vélo à Saint-Maur.
- ➡ Gros potentiel, dommage que la politique de la ville semble favoriser la voiture. Exemple de l'avenue Paul Doumer refait sans piste cyclable
- ➡ La mairie a clairement décidé de donner la priorité à la voiture, les usagers du vélo en ressentent les conséquences.
- ➡ Dangereux de circuler à vélos avec des enfants rue à contre sens vélo dangereux car étroit et voitures en stationnement. Pb de ville à ville impossible pour moi d'aller travailler à very en vélo en tte sécurité
- ➡ Globalement il y a quasiment pas de pistes cyclables (sauf bords de Marne).
- ➡ je suis contre ,absolument contre la separation materielle des velos et des vehicules, c'est aux residents d'apprendre à se comporter; qq pv bien ciblés pour les cyclistes et les automobilistes qui ne respectent pas les regles de politesse et l'affaire est réglée ; recommencer à sevir un jour ou 2 par mois jusqu'à ce que tout le monde soit éduqué.
- ➡ il existe quelques vraies voies cyclables à saint maur, en bord de marne: tres agreables. Ailleurs ce n'en sont pas: une ligne au sol sans séparation physique, sur laquelle sont garées les voitures, obligeant à faire un crochet sur la rue, circulation de véhicules inadaptés (4X4, SUV) à l'étréoussse des rues résidentielles, qui nous froilent sans vergogne pour les dépassements et claxonent dès qu'ils ne peuvent le faire... Ces pseudo voies ne doivent pas être comptabilisées comme voies cyclables, car elles ne protègent aucunement le cycliste.

En gare de la Varenne, c'est difficile de trouver une place et aussi, comme la plupart des vélos ont des paniers et des sièges enfants, il n'y a pas assez d'espace et on doit forcer pour le rentrer. A saint- Maur, les aménagements sont très bien pour du vélo balade sur les pistes le long de la Marne et fermées aux voitures le dimanche, par contre si c'est un moyen de transport pour tous les jours et qui remplace la voiture, il y a peu de couloirs vélos et le pont de Bonneuil est dangereux

ma connaissance des connexions avec les autres villes Champigny par le pont est correcte

rues souvent trop étroites pour faire circuler sur le même parcours vélos et voitures!!

Saint Maur des Fossés du fait la proximité de la marne et de l'aspect résidentiel de la ville devrait pouvoir accueillir plus de cyclistes, cependant les parkings à vélo à proximité des gares de RER sont soit inexistantes comme à Saint Maur Créteil ou à Champigny , et saturés à La Varenne Chennevières et Le Parc de Saint Maur. De plus l'attitude irrespectueuse des automobilistes montrent que la communication à l'égard d'une route pour tous est soit inexistante soit peu perçue. La seule piste cyclable digne de ce nom est celle nouvellement réalisée sur les bords de la Marne à la Pie.

plus de sécurité dans les garage à velo

Hormis une section récente des bords de Marne, aucune piste cyclable (sans accès aux véhicules motorisés) n'existe . Les couloirs dessinés sur les routes restent des espaces très dangereux pour les vélos. Ce n'est pas normal.

Stationnement adapté et suffisant + respect des cyclistes surtout enfants devraient être primordiaux pour la sécurité

Ce qui serait judicieux dans une ville comme Saint-Maur des Fossés c'est de faire en sorte que toutes les rues soient sécuritaires pour les enfants en vélo.

Les voitures ne font pas assez attention aux vélos en voie et doublent trop près et trop vite

Le premier travail est à mon sens un travail de communication de manière à ce que le vélo ne soit pas considéré seulement comme un gêne ou un danger par les conducteurs de voiture.

Non

Point positif pour les bords de Marne qui sont très bien aménagés pour les vélos

L'axe Boulevard Rabelais-rue de la Varenne est très dangereux. C'est pourtant un passage obligé pour les cyclistes se rendant sur Paris ou au bois de Vincennes pour travailler ou aller s oxygéner en famille.

Les rares pistes cyclables sont au milieu des avenues sans aucune séparation du trafic. Certains itinéraires imposent de larges détours à cause des sens interdits.

Aucun espace aménagés sur les grands axes pour les vélos. (Ajouter un marquage au sol ne libère pas de place) Aucun système de libre service type Velib. Peu de place de stationnement (la priorité est donnée au autre véhicule)

Mes enfants (4 et 8 ans) et moi nous déplaçons quotidiennement à vélo, mais les abords des écoles ne sont pas adaptés (taille des trottoirs, largeur des passages de porte, ...) néanmoins je note des efforts de la mairie pour ajouter des stationnements de vélos. D'autre part, je note depuis quelques mois des incivilités des automobilistes aux égards des vélos, ne laissant les bandes de droite dégagée et prévue pour les cyclistes, des stationnements sur ces bandes ou encore des automobilistes qui n'acceptent pas les doubles sens.

Les pistes cyclables ne sont pas forcément bien gérées sur les plus grands axes, hors ceci sont les plus dangereux

La ville est très impliquée dans la promotion du vélo, mais il reste tant à faire notamment vis à vis des enfants, voies protégées par exemple. Les grands axes et ronds points sont toujours dangereux pour les plus jeunes

Manque de sécurité sur les grands axes.

Des pistes cyclables ont été dessinées sur la route dans certaines rues, mais on ne se sent pas en sécurité. Mon fils de 4 ans roule sur le trottoir. L'idéal serait de créer des pistes cyclables séparées de la route, pas dans toutes les rues, mais pour faire communiquer les différents quartiers. Les bords de Marne sont déjà bien aménagés, mais il n'y a pas de vraie piste sécurisée qui permet de traverser saint-maur de part et d'autre par exemple...

les pistes cyclables de Saint Maur ne sont pas du tout sécurisées, il s'agit seulement d'un trait sur la route (pas d'un site propre), qui; vu l'étroitesse des rues, est aussi utilisé par les voitures, pire les motos s'en servent pour doubler, par la droite, les voitures!!

quelques aménagements récents sont vraiment formidable mais ils sont trop rares dans la ville

il faudrait améliorer la sécurité des cyclistes sur les grands axes saint-mauriens, où la vitesse et/ou l'affluence sont des facteurs qui nuisent à la sécurité de ceux-ci.

Il serait judicieux dans certains grands axes de mettre des ralentisseurs (angle avenue gambetta et carnot) afin d'éviter les véhicules de rouler trop vite et aux abords des écoles empêcher les véhicules de garer à cheval sur les trottoirs et empiéter sur les pistes cyclables (école Jeanne d'arc, bled)

Les parkings à vélo sont souvent pleins Et il manque des parkings à vélo dans beaucoup d'endroit

Le mauvais état des rues (nids de poule entre autre) complique l'usage du vélo.

- ➡ Manque de bandes cyclables
- ➡ Double sens cyclables sans limitation à 30km/h et sans espace suffisant (stationnement des 2 côtés). Cas typique: Avenue Victor Hugo
- ➡ ras
- ➡ hormis une promenade aménagée (bords de marne) qui ne dessert aucune gare, aucun aménagement cyclable* digne de ce nom n'a été réalisé par la ville qui continue dans son souhait de "ne surtout pas froisser l'automobiliste-électeur" - *en l'espèce il s'agit du picto "velo" peint sur la chaussée, sans aucune autre adaptation. Les cyclistes n'ont qu'à serrer les fesses et rentrer les épaules pour passer entre les voitures en stationnement et celles qui les dépassent (sans respecter la moindre distance de sécurité bien sûr)
- ➡ Il faudrait rajouter pas mal de stationnements vélo au marché Baratte Cholet Le feu vélo en arrivant du lycée Condorcet sur l'avenue du Bac ne passe pas au vert tout seul, si aucun piéton ne traverse l'avenue du bac il reste au rouge Il faudrait rajouter également pas mal de stationnements vélo au marché de la Varenne Les automobilistes respectent mal le contresens cyclable dans le quartier du vieux St Maur / Parc de St Maur (parallèle à l'avenue Rabelais allant au rer Le Part de St Maur)
- ➡ Les élus de Saint-Maur-des-Fossés devraient comprendre que peintlurer des dessins de cyclistes sur le bitume à travers toute la ville, ne correspondent pas à des aménagements cyclables sécurisés. Malgré un effort sur les zones de stationnement des vélos, celles-ci sont trop souvent saturées (décalage évident nombre de cyclistes/aménagements).
- ➡ Manque cruel d'itinéraires cyclables
- ➡ Au delà des aspects "cosmétiques" pour la communication municipale il n'y a rien eu de fait que peindre la chaussée et quelques panneaux de signalisation.
- ➡ La municipalité déploie des efforts importants de communication pour mettre en avant des actions liées au vélo mais complètement ineptes (sans consulter les usagers ou les associations). Exemple installer des arceaux vélo sur des rues résidentielles où aucun bâtiments accueillant du public se trouve (ex : rue Inkerman, arceaux inutiles), et ne pas rajouter d'arceaux près de certaines gares saturées (gare du parc Saint-Maur) ou près de la médiathèque (stationnement vélo très insuffisant) ou près d'autres bâtiments publics (maison des associations accueillant beaucoup de citoyens mais seulement 3 arceaux). Aucun itinéraire cyclable digne de ce nom n'est présent à Saint-Maur. Pire, la mairie organise le stationnement automobile sur les trottoirs et ne verbalise pas les automobiles stationnées sur les quelques bandes cyclables de la ville.
- ➡ Une ville qui se prête pourtant à ce type d'usage (plate, ramassée, réseau de voies dense, bords de Marne) mais dans laquelle les voitures stationnent systématiquement dans les pistes cyclables, quand elles existent, devant les établissements scolaires, dans les rues commerçantes et roulent trop vite. A ma connaissance aucune voie cyclable séparée de la circulation automobile à l'exception d'une partie des bords de Marne aménagée par le Département, voie cyclable empruntée par les piétons car se confondant avec le trottoir...
- ➡ Pas de pistes cyclables spécifiques séparées des voitures. Dangereux pour les enfants.
- ➡ Il ne faudrait pas grand chose pour que St Maur deviennent une ville très sympa pour le vélo mais la volonté n'est pas encore de privilégier le vélo à la voiture
- ➡ St Maur est une ville résidentielle avec peu de dénivelé. Elle dispose de 4 gares RER et serait tout à fait adaptée à une pratique élargie à tous et en sécurité du vélo. Mais la municipalité ne réalise que quelques aménagements cosmétiques en faveur du vélo (souvent à l'approche des élections) et continue à privilégier les déplacements automobiles (et le stationnement anarchique des voiture sur les trottoirs). De la communication plus que de réelles réalisations hélas!
- ➡ A Saint Maur (94), des peintures de vélos ont été faites sur la chaussée par la mairie qui se donne bonne conscience et touche des aides publiques, déclarant pistes cyclables la partie droite de la route. C'est scandaleux !
- ➡ Je souhaiterais que sur tous les Grands Boulevards , les espaces à droite soient marqués au sol pour les vélos afin que les voitures pensent toujours à ne pas se coller sur les bords. Cela m'aiderait à me sentir encore plus en sécurité . Il faudrait que cela devienne la norme pour éviter que les vélos ne se retrouvent à gauche.
- ➡ Aménagements de qualité mais uniquement en bords de Marne et pas du tout dans le reste de la ville.
- ➡ Tre peu darceaux de stationnement près des magasins. Pistes cyclables inexistantes sauf sur la dernière portion aménagée sur les bords de Marne
- ➡ Il est temps d'agir !
- ➡ La municipalité a bien peintluré quelques pictogrammes vélo sur les chaussées pour se donner bonne conscience mais rien du tout pour séparer les flux. Rouler à vélo est presque suicidaire dans cette ville dédiée à la voiture !
- ➡ La ville fait des efforts mais voit toujours le vélo comme un loisir. Les sas vélos sont inexistantes, les quelques bandes cyclables présentes rendent souvent la circulation plus dangereuse pour les cycles (emportièrege, légitimation des dépassements dangereux) et elles sont systématiquement utilisées comme stationnement (celle devant la mairie vient évidemment en tête). Beaucoup de stationnements sauvages jamais sanctionnés ainsi que de places de stationnements

accolés aux passages piétons (illégal). Très peu de zones 30 et elles ne sont de toutes façon pas respectés (ex: les quais). Au delà de la pauvreté des aménagements il y a un réel besoin de sensibilisation des usagers motorisés. À vu d'œil 7 sur 10 me dépassent à moins d'1m et ils ne voient jamais le problème quand interpellés sur la question. Il convient tout de même de noter les récentes améliorations, notamment au niveau du stationnement pour les vélos (rue Baratte-Cholet par exemple). Les bords de Marne apaisés et la piste cyclable du Quai de Bonneuil sont des bonnes choses mais elles trahissent la vision purement "loisirs" de la Mairie.

→ Les grands axes ne sont pas accessibles en sécurité à vélo. Des efforts sont prévus sur les quais de la Marne et un plan vélo est en cours mais il faut accélérer.

→ Saint-Maur est une commune résidentielle, avec un habitat très pavillonnaire et par conséquent une densité de trafic raisonnable, ce qui la rend relativement sûre pour les déplacements cyclables par rapport à d'autres villes, malgré la quasi-absence d'aménagement dédiés. La topographie et la taille de la ville devraient pourtant imposer le vélo comme mode de déplacement prioritaire pour la très grande majorité des déplacements, avec un peu de volonté politique et des aménagements adaptés (respect de la loi Laure a minima). Le discours de la municipalité évolue depuis 1 an ou 2, mais avec des aménagements qui s'efforcent de ne pas questionner la place de la voiture, ce qui serait pourtant nécessaire pour imposer la solution vélo. Une politique concertée avec le département et les communes voisines est aussi nécessaire afin d'aménager les axes structurants et de permettre une continuité des itinéraires.

→ Hormis la nouvelle piste cyclable des bords de marne il n'existe pas de réel aménagement cyclable à saint maur des Fossés. Le partage de la voirie avec les autres véhicules et le stationnement anarchique dans les quartiers résidentiels rend la circulation dangereuse pour les cyclistes en particulier les moins expérimentés.

→ Cela s'est amélioré le long des bords de Marne

→ Pour résumer, de grands efforts ont été effectués , notamment avec la piste cyclable de la Pie qui est séparée de la circulation. Néanmoins ces efforts sont disparates et ne nécessitent pas forcément de gros efforts financiers comme les sas vélos (qui sont en cours) ou le panneautage permettant d'emprunter les sens uniques. Les marquages au sol quant à eux nécessiteraient d'être repeints car certains ne sont plus visibles. 2 gros points noirs pour ma part : 1- les grands axes traversants comme l'avenue du Bac et l'avenue Foch sont extrêmement dangereux pour les vélos et nécessiteraient des aménagements. 2-la boucle de la marne fait également parti des zone rouges du fait de sa fréquentation intense par les véhicules motorisés et son étroitesse. Un panneautage régulier rappelant la limitation de vitesse à 30km/h, des marquages vélo au sol et des panneaux indiquant la distance réglementaire de dépassement des cycles et des opérations de communication rappelant les amendes encourues seraient déjà un énorme pas en avant. En l'état, difficile de s'y aventurer si l'on est pas cycliste chevronné et impensable si l'on est âgé ou avec des enfants. Enfin, il est dommage de constater que dans la plupart des réfections de chaussée, la loi Laure n'est pas appliquée (fin du quai Winston Churchill, avenue du bac etc...)

→ Énorme retard sur le développement des infrastructures cyclables qui en dehors des bords de marne sont quasi inexistantes. Grands axes infréquentables pour les cyclistes inexpérimentés. Pas de station Vélib alors qu'il y en a dans la commune voisine de Champigny

→ R.A.S.

→ La ville de Saint maur a développé des pistes cyclables (bords de Marne) mais a oublié que le vélo n'est pas que récréatif. il faudrait développer une vraie voie cyclable traversante pour sortir de St Maur vers Joinville (donc Paris)et créer beaucoup plus des stationnements .

→ Je trouve insupportable les voitures qui stationnent en permanence sur la piste cyclable devant le collège Pissarro. Je prends ce trajet régulièrement en vélo ainsi qu'un de mes enfants. Aucun respect des cyclistes à ce niveau. Aucune contravention. Bref, on laisse faire....

→ Avec des gens qui roulent à 80km /h en 4x4 dans les rues limitées à 30, et qui dépassent les vélos avec une distance de 30cm, le vélos est très dangereux à St Maur.

→ Le gros point négatif est le nombre de trajets intra-muros faits en voiture du fait de la possibilité de se garer en centre villr

→ Je me suis fait voler 2 fois mon vélo ! - se rendre depuis Saint Maur à Paris est encore très difficile !

→ La municipalité considère encore trop le vélo comme un enjeu intracommunal mais les progrès sont notables

→ quelques double sens cyclables dangereux car trop étroit. beaucoup de rue possible a mettre en double sens mais pas faite. Manque de pistes cyclables. Manque de parking velo securises (protege et fermes, pres des zones d'appartement).

→ La mairie a pris conscience récemment de l'importance du sujet. jusqu'à présent elle s'est concentrée sur le stationnement, elle doit à présent faire un gros effort pour la circulation en vélo.

→ Beaucoup de communication mais peu de réelles actions. Quasiment pas de pistes cyclables et la mairie ne sanctionne pas les voitures stationnés ou en double file sur les pistes cyclables. Le pire reste l'état déplorable de la route avec ses bosses et trous partout, surtout sur les parties droites de la chaussée.

→ Na pas opposer la voiture au vélo, telle est la doctrine de l'équipe municipale.

 De gros progrès notamment avec l'aménagement des Bords de Marne entre le pont de Bonneuil et le pont de Créteil, mais il faudrait passer l'avenue Beaurepaire en contre-sens cyclable et sécuriser l'accès à la piste cyclable au niveau de l'intersection avec le boulevard des Corneilles (les voitures arrivent très vite !). Il faudrait aussi améliorer la partie sous le pont Créteil et longeant le quai du Port de Créteil (là aussi ça roule vite et ne respecte pas les cyclistes). Merci pour les améliorations déjà apportées, le vélo à St Maur était jusqu'ici méprisé par les précédents maires.